



## Programme de formation

24 octobre 2025

9H30-17H

Accueil 9H

### COUTANCES

Hôtel de ville

Place du Parvis Notre-Dame

Comprendre les enjeux des territoires ruraux pour déployer une action publique pertinente en faveur de la Transition.

### Pourquoi cette formation?

Dans une note publiée en juillet, Olivier Bouba-Olga, économiste et Dylan Buffington affirment que "la ruralité pourrait bien incarner une avant-garde silencieuse des transformations à venir (...) il ne s'agit pas de faire de la ruralité un refuge du passé, ni un angle mort des politiques publiques, mais de la considérer comme un levier stratégique d'expérimentation et de transformation". Des passerelles ne sont-elles pas à tisser entre politiques des villes et politiques des champs? Cette journée de formation tentera d'y répondre en deux temps : d'une part, via une analyse nuancée des territoires ruraux, battant en brèche la dichotomie villes-campagnes. D'autre part, via un volet concret et peu abordé des politiques énergétiques en milieu rural, à savoir la rénovation énergétique des bâtiments. A travers ces deux demi-journées, les élu-es, quelle que soit leur collectivité, disposeront d'éléments de connaissance, de réflexion pour penser les équilibres de leur territoire, être force de proposition ou y contribuer directement, via l'action publique.

### Objectifs opérationnels

- Appréhender les liens, interconnexions entre espaces ruraux et urbains, pour sortir des idées reçues.
- Comprendre les problématiques des territoires ruraux pour y initier des politiques efficaces: retours d'expérience, méthodologie, analyse des freins et des leviers
- Identifier les moyens à la disposition de sa collectivité pour accompagner les territoires ruraux vers la transition économique, écologique et sociale.

### Déroulé

#### 9h30 – 12h 30 – Démythifier la « campagne » pour appréhender les relations complexes entre territoires urbains et ruraux

Le mythe de villes riches, vivantes face à des campagnes pauvres et délaissées a la vie dure. Pourtant, l'Insee le rappelle encore en avril 2025 : les villes rassemblent les trois quarts des personnes pauvres, dont plus de 40 % vivent dans les grands centres urbains. 12,2 % sont logés dans le périurbain rural et 13,3 % en milieu rural isolé (source *Observatoire des Inégalités*). Ces



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



## Programme de formation

24 octobre 2025

9H30-17H

Accueil 9H

### COUTANCES

Hôtel de ville

Place du Parvis Notre-Dame

chiffres ne doivent pas pour autant entretenir un autre mythe, celui de campagnes riantes, opposées à des villes dégradées. Pour comprendre les enjeux territoires ruraux, et de leurs habitants, mais aussi pour ne pas laisser place au fatalisme, il convient, une fois de plus, d'en saisir les multiples problématiques et les liens qu'ils tissent avec les espaces urbains, et les collectivités locales alentours. Enrichissant d'autres approches proposées par le Cédis sur les questions de ruralité, cette formation d'une demi-journée présentera ici une analyse en termes d'aménagement du territoire, afin de souligner le rôle crucial de l'action publique locale, à différents échelons, pour combler les déséquilibres écologiques, économiques et sociaux; et les conditions de sa légitimité.

### Objectifs opérationnels

- Appréhender la diversité des campagnes, et de leurs problématiques
- Mettre à profit cette analyse nuancée pour comprendre, selon les territoires ruraux, les enjeux de leurs habitants et collectivités.
- Identifier des axes d'action publique contribuant au rééquilibrage territorial

**Intervenant : Martin Vanier** - professeur de géographie, urbanisme et aménagement à l'université (École d'urbanisme de Paris) —consultant chez Acadie

### 14H-17H - Rénover le bâti un milieu rural : pluralités d'acteurs et d'enjeux au service de l'efficacité énergétique ; l'exemple de la coopérative 7 Vents en territoire normand.

La question de la rénovation énergétique en milieu rural est une problématique parfois sous-estimée. Pourtant elle s'inscrit pleinement dans le triptyque du scénario Négawatt: sobriété, efficacité et énergies renouvelables. Cette formation d'une demi-journée s'appuiera sur les actions menées par la coopérative des 7 Vents, à l'échelle du territoire normand, pour identifier les acteurs publics (tous types de collectivités) et les outils au service de ce levier des politiques énergétiques. Elle sera aussi l'occasion de s'interroger sur les facteurs de succès et d'échecs, de proposer une analyse critique des dispositifs mis en œuvre afin d'accompagner au mieux les collectivités, leurs élus et les habitants des territoires ruraux vers plus d'autonomie énergétique, voire vers la «-destination TEPOS-» (territoire à énergie positive – CLER)

### Objectifs opérationnels

- Analyser finement les actions de rénovation énergétique des bâtiments en milieu rural
- Identifier acteurs en présence, outils au service de cette politique énergétique
- Poser un regard critique afin d'améliorer les dispositifs existants, afin de mieux accompagner – en tant qu'élu·es – l'autonomie énergétique des territoires.

**Intervenant : Julien Frémond** - co- directeur de 7 vents, Intervenant Habitat & Energie



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>



## Programme de formation

24 octobre 2025  
9H30-17H  
Accueil 9H

### COUTANCES

Hôtel de ville  
Place du Parvis Notre-Dame

## Méthode pédagogique et pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Alternance d'apports théoriques, d'outils d'analyse et de méthodologie, d'illustrations par des cas concrets, d'échanges et de débats.

Les stagiaires seront évalués en début et en fin de formation par questionnaire de connaissances.

## Public

Elus des communes, intercommunalités, départements et régions, des territoires ruraux, péri-urbains et urbains

Pour les personnes en situation de handicap: contacter

**le référent**

Cédis.

